

Introduction et bases de la médiation territoriale appliquée aux territoires ruraux

Résumé du stage

Les territoires ruraux sont des espaces qui concentrent une multitude d'enjeux : lieux de résidence, de production agricole et forestière, de captage d'eau potable, d'habitats naturels, etc. Ce caractère multifonctionnel va de pair avec des intérêts variés, parfois divergents, souvent sources de tensions. Ces tensions sont accentuées par l'évolution des attentes sociétales, elles-mêmes exacerbées par les changements globaux (économiques, sociaux, et écologiques). Ce module propose une démarche de facilitation, basée sur les principes de la médiation de conflits, visant à amorcer le dialogue entre les acteurs qui évoluent dans ces territoires.

Objectifs pédagogiques

- O1 : Appréhender une approche singulière de la concertation, basée sur les principes de la médiation de conflits.
- O2 : Pratiquer l'écoute active pour faciliter la compréhension mutuelle
- O3 : Construire le cadre d'un dispositif de dialogue territorial et les instances de dialogue
- O4 : Développer sa posture de neutralité pour faciliter le dialogue

Déroulé pédagogique

Module	Contenu	Forme (en gras, les temps d'implication des stagiaires les plus importants)
Présentations	<p>Présentation du formateur et de la session (objectifs, contenus, modalités, règles...)</p> <p>Présentation des participants (expérience dans le domaine, attentes par rapport à la session)</p> <p>Perceptions du dialogue territorial par les participants</p>	<p><i>Tour de table ou autres méthodes</i></p> <p>7+7=7</p>
Module 1 : envisager le dialogue territorial	La place du dialogue territorial dans le monde de la participation	<i>Exposé</i>
	Les objectifs du dialogue territorial	
	Le dialogue territorial en 7 points	<i>Exposé</i>
	Négociation raisonnée et typologie des besoins	<i>Exposé</i>
	Débattre ou dialoguer ?	

Module 2 : conduire des entretiens, animer des réunions	Écoute active et validation collective	<i>Exposé + exercice en trinômes</i>
Module 3 : préparer le dialogue, concevoir un dispositif	Le cadre général initial Les participants et leurs différents niveaux d'implication Les entretiens préalables Les différentes instances de dialogue La place de l'expert et le dialogue des savoirs Le lien avec la population	<i>Exposé + travail sur cas proposés par les participants</i>
Module 4 : mettre en place et dérouler un dialogue territorial	Les étapes à dérouler au cours de réunions de dialogue territorial : la mise en scène, la présentation initiale, les règles du dialogue, le passage des positions aux besoins, la recherche et le choix de solutions, la fin d'une réunion et les comptes rendus	<i>Exposé + mise en situation</i>
Module 5 : réguler sa posture d'animateur	Fonctions, neutralité, légitimité, qualités	<i>Exposé</i>
Module 6 : envisager le dialogue territorial	Avantages et limites du dialogue territorial	<i>Exercice</i>
Bilans et suites	Evaluation de la formation Quelles suites pour chacun et pour le groupe ?	<i>Différents outils possibles</i>

- **Durée** (jours et heures) : 3 jours (21h)
- **Dates sur 2022-2023** : du 14 au 16 avril 2025
- **Si le stage est issu d'un diplôme BSA, préciser lequel** : non
- **En présentiel, en distanciel, en hybride** : *présentiel*
- **Niveau** : *découverte (ou niv I)* ;
- **Ce stage prépare-t-il à une certification ?** non

- **Publics cibles : tout public concerné par les enjeux**

- ✓ du secteur agricole (stockage de l'eau à l'initiative des agriculteurs, grandes cultures industrielles, utilisation des sols, production industrielle, méthanisation, photovoltaïque, ...)
- ✓ du secteur de la production animale (installation d'élevage de type industriel, utilisation d'effluent d'élevage, production d'énergie à partir d'effluent/méthanisation)
- ✓ du secteur viticole (l'épandage de pesticides à proximité des habitations ; imbrication domaine viticole dans le territoire du cognac...)
- ✓ du secteur forestier (évolution des pratiques forestières, utilisation de la ressource forestière)

- **Pré-requis** : néant

- **Positionnement et modalités d'évaluation** : test de positionnement (niveau, attente), évaluation de l'atteinte des objectifs, questionnaire de satisfaction
- **Equipe pédagogique (Nom, fonction + organisation)** :
 - Philippe Barret : Ingénieur agronome, médiateur territorial et formateur (Ecole du dialogue territorial Geysler)
 - Cécile Bourbon : Géographe, médiatrice territoriale et formatrice formateur (Ecole du dialogue territorial Geysler)
 - Autre membres de l'école du dialogue territorial Geysler
- **Modalités pédagogiques** (*préciser méthodes et outils utilisés, animation, évaluation, ...*)
 - Apport théoriques, exercices, mises en situation dont jeux de rôles, études de cas
- **Nombre de personnes (mini-max) par session** :
 - Minimum : 5
 - Idéal : 10-16
 - Amplitude max : 5-18

Contact du responsable pédagogique du module : Marie Charru ; marie.charru@agro-bordeaux.fr

Modalités de financement : plan de développement des compétences, CPF, OPCO, financement personnel

Contact inscriptions et financement : formco@agro-bordeaux.fr – 05 56 35 07 67